

**Procès-verbal de la  
154<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire  
tenue le lundi 29 avril 2019  
à Palexpo**



## **154e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Juan-Carlos Torres, président de la CCIG, souhaite la bienvenue aux participants et salue tout particulièrement Madame et Messieurs les conseillers d'Etat, Messieurs les députés genevois aux Chambres fédérales, Mesdames et Messieurs les députés au Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les maires, conseillers administratifs et adjoints des communes genevoises ainsi que les représentants des autorités municipales, Mesdames et Messieurs les représentants des corps diplomatiques et consulaires à Genève. Il souhaite également la bienvenue aux représentants des administrations fédérales, cantonales et communales, aux représentants d'economiesuisse et des grands organismes économiques de notre pays, aux représentants des associations et organismes professionnels, économiques et touristiques de notre canton ainsi qu'aux représentants des partis politiques.

### **1) Ouverture de l'Assemblée par le président de la Chambre**

Présidence : Juan-Carlos Torres, président de la CCIG

Le président déclare ouverte la 154e Assemblée générale de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève et constate qu'elle a été régulièrement convoquée dans le délai légalement imparti. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Il est procédé à l'élection de six scrutateurs : Mesdames et Messieurs Eric Biesel, Bertrand Dubois, Carole Haddad, Stéphanie Lafrechoux, Jean-Bernard Rondeau et Françoise Sapin.

### **2) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 avril 2018**

Le procès-verbal du 23 avril 2018 a été, comme annoncé, mis à la disposition des membres sur le site internet de la CCIG. Personne n'en demandant la lecture et aucune modification n'y étant apportée, il est approuvé sans modification.

### **3) Rapport d'activité de la Direction**

#### **Présenté par Juan-Carlos Torres**

*« Je vais vous présenter les points saillants de l'activité de la CCIG en 2018 en commençant par les activités liées à la défense des conditions cadre.*

*En matière de fiscalité, l'année a été marquée par la remise en question du bouclier fiscal. La CCIG s'est fortement impliquée, au début 2018, dans une campagne de sensibilisation. L'objectif de cette campagne était d'informer les Genevois sur l'importance du bouclier fiscal, notamment pour les entrepreneurs qui voient leur outil de travail imposé. Pour ce faire, la CCIG a sensibilisé les médias à la problématique et a réalisé une vidéo explicative.*

*En parallèle, la CCIG a été auditionnée par la commission fiscale du Grand conseil, à propos des 9 projets de loi modifiant ou abrogeant le bouclier fiscal. Bien heureusement, cette même commission a rejeté l'ensemble des projets et le bouclier genevois est sauf pour le moment.*

*Dans le domaine de l'aménagement du territoire, il aura été beaucoup question du PAV. A notre grand regret, la population a choisi, en votation populaire, d'augmenter la quantité de logements sociaux obligatoire dans ce périmètre. La réelle urgence, de notre point de vue, est de trouver des solutions de relogement satisfaisantes pour toutes les entreprises concernées et la CCIG a entamé un projet auprès des propriétaires ou superficiaires au PAV afin de comprendre leurs besoins individuels.*

*Au chapitre de la mobilité, la CCIG est très heureuse d'avoir contribué à l'élaboration du plan d'action marchandises. La question du transport professionnel et des difficultés auxquelles il est confronté est un thème sur lequel nous travaillons depuis longtemps, en coordination avec plusieurs de nos membres.*

*Moins satisfaisant, malheureusement, l'enlisement de la Traversée du lac en 2018. Pour la CCIG, elle reste une des infrastructures de base de la politique globale de la mobilité, incarnée par la « loi pour une mobilité cohérente et équilibrée », acceptée en votation populaire.*

*En 2018, la CCIG a en outre répondu à plusieurs consultations fédérales portant sur les infrastructures ferroviaires et routières. Je vous fais grâce des détails techniques, mais je souligne néanmoins que ce travail fastidieux est très important car il nous permet de porter à Berne les besoins et attentes des entreprises.*

*En matière de transport aérien, la CCIG a défendu la pérennité de l'aéroport, instrument essentiel de l'économie genevoise. La CCIG est convaincue qu'il est possible de prendre en compte les besoins des riverains de l'aéroport sans pour autant lui couper les ailes.*

*Regardons à présent du côté du commerce international. En juin, en partenariat avec la Chambre de commerce Suisse-Chine et l'Etat de Genève, la CCIG a mené une mission économique en Chine placée sous le signe de l'innovation, lors de laquelle le conseiller d'Etat Pierre Maudet était présent. La Chambre a en outre été représentée à plusieurs événements d'ampleur à l'étranger. Notons en particulier le Africa CEO Forum à Abidjan ou le « Silk Road Business Summit » en Chine.*

*De nombreuses délégations étrangères ont été accueillies à la CCIG.*

*En matière d'arbitrage et de médiation, il est à noter que, depuis le 1 er janvier 2018, ces activités sont sous la gestion de la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI), une association de droit privé dont la CCIG est l'un des membres fondateurs. Ainsi, les dossiers d'arbitrage et de médiation qui étaient préalablement sous gestion de la CCIG et de six autres Chambres de commerce membres de SCAI sont désormais gérés par les équipes de SCAI basées à Genève, Zurich et Lugano.*

*Comme vous le savez, informer et documenter nos membres fait partie des missions de la Chambre. En octobre, le site Internet de la CCIG a été modifié afin que les internautes aient un accès facilité aux événements et aux services qu'elle propose.*

*Sous le titre « Les défis des entreprises face à l'économie 4.0 » l'Etude économique 2018, réalisée par la CCIG et la Banque Cantonale de Genève avec la contribution de l'Office cantonal de la statistique, avait pour objectif de permettre à chaque entrepreneur de comprendre la quatrième révolution industrielle, pour l'aider à maîtriser sa transformation digitale.*

*En 2018, nous avons eu le courage de nous remettre en cause et de demander à nos membres leur perception de la CCIG. Nous avons conduit auprès d'eux une enquête de satisfaction - la première depuis 10 ans! - qui a pris deux formes. La première, une enquête en ligne à laquelle plus de 500 membres ont répondu. La seconde, une série de panels qualitatifs d'une demi-journée chacun.*

*Cette enquête nous a conforté dans notre décision de revoir la gouvernance et les statuts de la Chambre et confirmé qu'une Chambre indépendante et connaissant parfaitement ses membres, est mieux à même d'influencer les décisions des politiques.*

*Les membres qui ont participé à l'enquête et aux panels appellent de leurs voeux un lobbying constructif et différenciant et attendent de la CCIG qu'elle soit productrice d'informations et d'analyses pour mieux comprendre les nouveaux enjeux.*

*Globalement les services de la Chambre sont appréciés mais le besoin de réseautage et d'appartenance à une communauté est fort. Le réseautage reste une prestation demandée mais qui doit être modernisée.*

*J'en viens à présent sur le futur immédiat qui s'appelle RFFA.*

*La CCIG pilote, aux côtés des associations économiques amies, la campagne de votation et je tiens ici à saluer la mobilisation exceptionnelle de nos alliés, aux côtés de notre département politique, qui ne ménage pas leurs efforts pour convaincre les électeurs genevois d'approuver la RFFA fédérale ET la RFFA genevoise.*

*Les sondages publiés ces dernières semaines laissent espérer un oui au projet fédéral, ce qui est de bon augure. Mais ne cédons pas à un excès d'optimisme, car absolument rien n'est gagné à Genève. Nous avons besoin que vous, les entrepreneurs, vous engagiez avec vigueur en faveur d'un double oui. N'oubliez pas que seul un double oui vous garantira un taux d'imposition à 13,99% au lieu de 24,2%.*

*Les multinationales genevoises et leurs employés assurent plus d'un milliard de recettes fiscales au canton et aux communes, elles emploient plus de 22'000 personnes, elles fournissent du travail à nos PME locales, ce qui représente indirectement 40'000 emplois. C'est évident, Genève ne peut pas se permettre un échec de sa réforme cantonale. Si par malheur, ce scénario catastrophe se produisait, les conséquences en seraient dramatiques pour les entreprises. Le risque serait immense de les voir peu à peu quitter notre canton. Il reste 20 jours pour faire campagne. Je le répète, votre engagement en faveur du double oui à la RFFA est capital. »*

#### **4) Comptes de l'exercice 2018, rapport du trésorier, approbation des comptes 2018 et un budget 2019**

Le président invite le trésorier à faire son rapport sur les comptes de l'exercice 2018 et à présenter le budget 2019.

##### Rapport du trésorier pour l'exercice 2018

*Mesdames, Messieurs,*

*J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.*

*Le rapport de l'organe de révision ainsi que les chiffres détaillés pour les comptes de résultats et bilan sont disponibles sur le site internet de la Chambre depuis le 26 mars dernier.*

*Je vais donc me limiter à en souligner les éléments principaux.*

*Avant de passer aux comptes de résultats et bilan, quelques mots sur les recettes 2018.*

*Le compte d'exploitation 2018 de la CCIG présente des recettes pour un total de Fr. 6.533.945, en léger retrait par rapport à l'exercice précédent. Ce retrait est essentiellement expliqué par le transfert des émoluments d'arbitrage à la SCAI.*

*Les cotisations des membres représentent 21.75% des recettes soit Fr 1.421.032 pour 2452 membres.*

*Les émoluments, certificats d'origine et carnets ATA, principale source de revenus, représentent 58.75% des recettes pour un montant de Fr. 3.826.528, en hausse de 7.7% par rapport à l'exercice 2017.*

*Enfin, le solde des recettes est composé des contributions des partenaires et sponsors pour Fr 740.000, stable, ainsi que d'autres produits liés à l'activité courante de la Chambre.*

*Nous retrouvons sur ce tableau les chiffres déjà annoncés pour 2018 et les chiffres concernant les principales recettes budgétées pour 2019.*

- *Les cotisations 2019 pour Fr. 1.488.000 en légère progression, un collaborateur ayant été engagé pour gérer ce département.*
- *Les émoluments certificats d'origine pour Fr. 2.245.000 (conservateur, moyenne des trois dernières années)*
- *Les Carnets ATA pour Fr. 1.305.000 en légère progression, et le solde des recettes.*

*Le total des recettes pour l'année 2019, a été budgété pour un total de Fr. 6.178.000, en retrait par rapport à 2018, mais dû à une approche très prudente (voire mathématique) sur les recettes procurées par les Certificats d'origine.*

*Si nous passons aux dépenses d'exploitation,*

*Le total des dépenses d'exploitation se monte à 6.257.000, que l'on peut qualifier de stable par rapport à l'exercice précédent.*

*En tant qu'association tournée vers le service, le poste le plus important est représenté par les charges de personnel pour un montant Fr. 3.315.000 soit 52,9 % des dépenses.*

*Les frais de personnel pour l'année 2019 se voient ramenés au même niveau qu'en 2018, certains frais de conseils externes ayant été transformés par des inscriptions sur le pay-roll de la Chambre. Ceci s'inscrit parfaitement dans le plan déployé par le Président au cours de l'année 2018.*

*Dans cette année particulière de transition, transformation et recentrage de la Chambre, les honoraires de conseils externes se sont établis à Fr. 654.000. Ce montant sera ramené en 2019 à Fr 385.000.*

*Le compte de résultat 2018 fait état d'un résultat d'exploitation positif de Fr 241.467.*

*Après amortissements, un résultat sur titres négatif de 92.919 dû à la chute des marchés boursiers durant le dernier trimestre, le résultat de l'exercice s'établit à Fr. 49.498.*

*Le budget reprend donc des recettes pour Fr. 6.178.000 et des dépenses d'exploitation pour 6.413.000, ce qui amène à un résultat d'exploitation négatif de Fr 279.712, couvert par des dissolutions de provisions constituées à cet effet en 2017 et 2018 et servant à couvrir les dépenses de transformation de la chambre dont les effets positifs se traduiront durant l'exercice 2020.*

*Le budget 2019 présente ainsi un résultat de Fr. 11.138*

*Le budget a été approuvé par le Conseil lors de sa réunion du 25 mars dernier.*

*Le total du bilan s'élève à Fr. 9.586.959, avec des capitaux propres de 5.770.112.*

*La trésorerie et placements se montent à Fr. 6.427.984.*

*Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une excellente soirée.*

Juan-Carlos Torres remercie le trésorier, Marc van Hove.

Il n'est pas procédé à la lecture du rapport de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, puisque les participants ont eu l'occasion de le lire sur le site Internet de la Chambre, comme annoncé dans la convocation.

Aucune question n'étant posée aux réviseurs, Juan-Carlos Torres ouvre la discussion sur le rapport d'activité de la Direction, les comptes 2018 et le budget 2019.

Aucun commentaire n'étant fait, le président passe au vote. L'Assemblée approuve ces objets à l'unanimité.

## **5) Décharge au Conseil**

Personne ne demandant la parole à ce sujet, Juan-Carlos Torres passe au vote de décharge du Conseil, en rappelant aux membres du Conseil qu'ils sont tenus de s'abstenir de voter. A l'unanimité, l'Assemblée donne décharge au Conseil pour l'exercice 2018.

Au nom de ses collègues du Conseil, le président remercie de leur confiance les membres présents. Il en profite également pour remercier la Direction et les collaborateurs de la Chambre pour l'engagement dont ils font preuve tout au long de l'année.

## **6) Approbation des nouveaux statuts**

Le président présente les principales caractéristiques des nouveaux statuts, non sans avoir rappelé que les statuts actuels de la CCIG, malgré des révisions de détail, datent fondamentalement de la création de la Chambre, alors que le tissu économique genevois n'était constitué que de quelques secteurs d'activités. Aujourd'hui, ceux-ci sont nombreux et divers dans leurs besoins. L'objectif de la Chambre est et a toujours été de permettre aux entreprises de se concentrer sur leur *core business*. Pour cette raison, les nouveaux statuts renforcent le caractère d'indépendance de toute institution et de tout parti politique de la Chambre.

En outre, un Conseil de 37 personnes, d'où émane un Bureau de 7 personnes, n'a plus l'agilité qu'appelle la mutation rapide des modèles d'affaires que nous connaissons aujourd'hui. Un modèle de gouvernance avec deux organes, plus petits mais aux tâches bien définies, a paru mieux répondre aux défis de notre temps.

Le Conseil actuel est remplacé, d'une part, par un Comité de 8 personnes maximum, dont la fonction est d'exercer la haute direction de la CCIG et, notamment, de nommer la Direction générale. D'autre part, est créé un Conseil économique de 25 personnes au maximum, représentant les principaux secteurs économiques du canton, qui agit comme un groupe de réflexion sur l'avenir de l'économie genevoise et qui a pour tâche d'élaborer la vision économique que la CCIG souhaite défendre.

La durée des mandats est réduite et portée à 3 ans ; les membres du Comité et du Conseil économique sont rééligibles deux fois au maximum. Cela signifie qu'ils peuvent siéger 9 ans au maximum, contre 12 actuellement.

Le président et le ou les vice-présidents sont désormais élus par l'Assemblée générale, au lieu du Conseil.

Comme pour les documents liés aux comptes et au budget, ce projet de statuts a été mis à disposition sur le site Internet de la CCIG le 26 mars dernier et des exemplaires imprimés distribués à l'accueil.

Personne ne demandant la parole à ce sujet, Juan-Carlos Torres passe au vote. Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

Avant de passer à l'élection des nouveaux organes, le président remercie les membres du Conseil pour le travail effectué pendant de longues années et demande qu'ils soient applaudis.

## **7) Elections des organes**

Juan-Carlos Torres :

*« Nous avons travaillé avec le conseil, le bureau, la direction et l'ensemble des collaborateurs à la refonte de la CCIG, afin qu'elle puisse affronter les défis du futur.*

*Une refonte profonde basée sur l'éthique et l'indépendance, ayant pour but, d'une part remettre de l'économie au centre de la CCIG, et d'autre part, redonner la parole et la visibilité à ses membres.*

*Nous avons conduit plusieurs chantiers de transformation. Nous avons élaboré une vision compréhensible, une stratégie partagée et un plan d'actions concret. De nouveaux statuts en ligne avec les défis actuels vous ont été proposés. Une gouvernance claire avec les rôles et responsabilités de chacun, Président, Directeur général, Comité, Conseil économique et AG a été élaborés. Nous avons revu l'organisation interne, cassé les chapelles et développé la gestion par projets.*

*Remis l'industrie et le commerce comme objectifs majeurs de la Chambre, notamment avec notre implication dans Industrie-Genève et la réflexion sur un Label Genève. La crédibilité de chambre a été regagnée sur les PME et les associations amies. Avec par exemple la toute récente création des Chambres Latines de Commerce et d'Industrie.*

*Nous avons lancé des projets ambitieux sur la digitalisation des certificats d'origine et les carnets ATA, avec des partenaires impliqués, tels que Sicpa, SGS, Firnenich, Rolex.*

*La situation financière de la maison est plus saine qu'elle ne l'a jamais été.*

*Tout ceci est lancé.*

*Il est temps à présent de laisser d'autres bonnes volontés continuer le travail. »*

Le président indique ensuite que le Bureau actuel, dont lui-même, arrivant en fin de mandat, ne se représente pas, à l'exception de MM. Claude Bagnoud et Marc Van Hove.

## **Election du président**

Il passe tout d'abord à l'élection du président et indique que le Conseil propose Gilles Rufenacht. Gilles Rufenacht est actuellement directeur d'Hirslanden Clinique La Colline et de la Clinique des Grangettes. Ces deux institutions sont associées au Groupe Hirslanden et comptent plus de 850 collaborateurs à Genève.

Au niveau associatif, Gilles Rufenacht est depuis 2012 président de Genève-Cliniques. Il est également membre du conseil académique de la Haute Ecole de Santé (HEdS) et membre du conseil de direction de la Fédération des Entreprises romandes - Genève. Gilles Rufenacht a rejoint la CCIG en 2013 en qualité de membre du conseil. Son fort intérêt pour la promotion et la défense des entreprises genevoises l'a encouragé à se porter candidat à la présidence de la Chambre.

Mise aux voix, la candidature de Gilles Rufenacht à la présidence est acceptée à l'unanimité. Juan-Carlos Torres félicite Gilles Rufenacht et lui passe la parole.

Gilles Rufenacht remercie l'Assemblée et salue Claude Membrez qui l'a parrainé en 2013 pour entrer au Conseil de la CCIG. Il remercie ensuite Juan-Carlos Torres ainsi que tous les membres du Conseil qui transmettent une chambre de commerce modernisée, réformée, renforcée et prête à affronter les défis, nombreux. Il assure les membres que la CCIG sera toujours à leurs côtés pour mener tous les combats visant à défendre les intérêts de leurs entreprises. La CCIG sera présente pour assurer la promotion de ses membres, en Suisse ou à l'étranger, quelque que soit la taille de l'entreprise ou son secteur d'activité. Pour l'heure, la RFFA reste la priorité absolue.

## **Election du Comité**

Sont candidats :

- Claude Bagnoud
- Olivier Dunant
- Fred Herren
- Marc van Hove
- Jean-François de Saussure
- Laurence de la Serna

Le président propose d'élire le comité en bloc. Cette procédure est acceptée. L'Assemblée élit ensuite à l'unanimité les candidats au Comité.

## **Election de la vice-présidence**

Conformément aux nouveaux statuts, le président passe à l'élection de la vice-présidente. Il indique que le Comité a prévu d'opérer une présidence tournante et que la vice-présidente sera normalement présidente l'an prochain.

Il propose Laurence de la Serna. Administratrice et CEO de Jean Gallay SA. Laurence a une vaste expérience des conseils d'administration dans les domaines industriel et bancaire. Vice-présidente de l'Union Industrielle Genevoise, elle est membre du Conseil Stratégique de la Promotion Economique et a été élue au Conseil de la CCIG en 2011. Ayant un intérêt prononcé pour l'industrie, la finance, l'immobilier et le développement durable, elle oriente ses efforts sur l'optimisation des processus, les conditions cadres et les défis de la digitalisation.

L'Assemblée élit Laurence de la Serna à l'unanimité.

### **Election du Conseil économique**

Le Conseil économique est le nouvel organe important dans la gouvernance de la CCIG. Représentatif du tissu économique genevois, celui-ci a vocation à être un groupe de réflexion sur l'avenir de notre économie, à anticiper les tendances et à élaborer la vision de la Chambre.

Sont candidats :

- Tourisme (hôtellerie, restauration) : Frédéric Gisiger, Samuel Koenig, Olivier Emch
- Assurances : Pierrick Leprince
- Services à la personne (cliniques privées, santé) : Raymond Loretan
- Commerce de détail : Sébastien Aeschbach
- Banque, finance, fintech : Jean-Marie Salina,
- Grande distribution : Ron Aufseesser et Philippe Echenard
- Horlogerie, bijouterie : Philippe Bentèle
- Industrie : Livio Elia
- Chimie, pharma, fragrances : Stéphane Fallot
- Communication, numérique, médias : Alexandre de Raemy et Fabrice Léger
- Multinationales : Fabrice Eggly
- Négoce, trading : Nicolas Tamari
- Transitaires : Eveline Brechtbühl
- Formation (écoles privées, éducation) : Pia Effront.
- Innovations : Antonio Gambardella
- Service de conseil aux entreprises : Christophe Barman
- Industrie : Livio Elia

Le président invite par ailleurs les personnes intéressées à rejoindre ce Conseil à se manifester auprès de membres du Comité.

L'Assemblée élit à l'unanimité les membres du Conseil économique.

### **Désignation du contrôleur aux comptes**

La Société fiduciaire d'expertise et de révision SA a assumé le mandat de contrôleur aux comptes de la CCIG pour la sixième année consécutive à notre entière satisfaction. Elle a su maintenir les très bonnes relations qu'elle avait établies avec le Conseil et les collaborateurs de la Chambre. Par conséquent, le Conseil vous propose de renouveler son mandat pour une année.

L'Assemblée accepte à l'unanimité le renouvellement du mandat pour un an. Le président remercie la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA de son excellent travail et se réjouit de collaborer à nouveau avec elle.

### **8) Propositions individuelles**

Aucune proposition individuelle n'étant émise, le président déclare close la partie statutaire de cette 154<sup>e</sup> Assemblée générale.

### **Nouvelle Direction générale**

Le président indique que, lors de sa dernière séance, le Conseil a désigné la nouvelle direction générale de la CCIG composée de Vincent Subilia, Directeur général et de Marco Piermartiri, Directeur opérationnel, membre de la Direction générale.

Titulaire du brevet d'avocat, Vincent Subilia est actuellement Directeur général adjoint de la CCIG. Il représente la Suisse au sein du Conseil de la Fédération mondiale des Chambres de commerce et a présidé l'institution suisse d'arbitrage. Il est en outre vice-président de la Chambre de commerce Suisse - Chine. Au bénéfice d'expériences professionnelles et académiques en Suisse et à l'étranger, Vincent Subilia a officié dans un cabinet d'avocats spécialisé en droit économique international et a collaboré plusieurs années auprès d'une grande banque, à Genève. Il a ensuite œuvré pour la défense de la place économique genevoise comme délégué à la promotion économique à l'Etat de Genève.

Marco Piermartiri, quant à lui, est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur et d'un MBA et s'appuie sur plus de 30 ans d'expérience professionnelle, notamment dans la conduite d'entreprise. Il a ainsi été successivement directeur de la filiale genevoise du groupe Swisscom et directeur général adjoint d'une société de services informatiques, avant de créer sa propre société de conseil en 2012 dont il a occupé la Direction générale jusqu'à l'automne 2018. Ce parcours lui a permis de bâtir un réseau extrêmement dense auprès des entreprises de la région ainsi qu'une excellente connaissance du tissu économique et social.

Le nouveau Comité, dans l'hypothèse de son élection ce jour, s'est rallié à la décision du Conseil et confirme ces deux nominations.

Le président félicite Vincent Subilia et Marco Piermartiri qui seront eux-mêmes épaulés par Alexandra Rys, Nathalie Hardyn et Patrick Bartolo.

Gilles Rufenacht passe la parole à Juan-Carlos Torres, rappelle que, conformément à l'usage, un membre du gouvernement cantonal a bien voulu répondre à notre invitation et apporter un message de la part du Conseil d'Etat. Il accueille le président du Conseil d'Etat, Antonio Hodgers.

### **Allocution d'Antonio Hodgers**

Juan-Carlos Torres remercie Antonio Hodgers et annonce les prochains grands rendez-vous:

- Le 23 septembre : Remise du Prix de l'économie genevoise et du Prix de l'innovation à l'hôtel Ramada Encore La Praille<sup>1</sup>
- Le 29 octobre, le 17e Evénement économique qui se déroulera à Palexpo. Selon la formule inaugurée l'an dernier, cet Evénement économique sera dédié entièrement à la présentation et à la discussion de l'étude économique annuelle publiée conjointement avec la BCGE et en collaboration avec l'OCSTAT. Cette année, l'étude portera sur le développement durable, abordé du point de vue de l'entreprise et, notamment, l'analyse coût-bénéfices qui peut en être fait.

*« Notre Chambre ne pourrait pas exister sans l'appui et la confiance de tous nos membres ni sans le soutien de nos partenaires, sans qui les activités de la Chambre seraient différentes. Qu'ils soient tous remerciés ici.*

*Et un grand merci également à :*

- Nathalie Bok, qui a organisé cette soirée,
- Palexpo qui nous accueille toujours à bras ouverts
- Skynight qui illumine notre assemblée
- Ainsi qu'à la Direction et tous les collaborateurs de la CCIG.

*Enfin, je tiens à remercier personnellement et publiquement tous ceux, avec qui nous nous sommes efforcés de conduire la Chambre dans le futur, avec éthique, indépendance, sans égo, ni intérêts personnels.*

*Je remercie les membres du bureau qui m'ont épaulé et aidé ces dernières années.*

*Je remercie très sincèrement tous les collaborateurs de la Chambre qui m'ont accueilli, durant une période difficile, avec chaleur et gentillesse.*

*Enfin, j'aimerais remercier tout particulièrement, pour leur conseils, soutien et surtout amitié, Antonietta Frangi, Nathalie Hardyn, Alexandra Rys et Marc Van Hove.*

*Je souhaite tout le succès qu'elle mérite à la CCIG et à tous ses collaborateurs afin qu'elle continue à éclairer la Genève que nous aimons tous. »*